



LES DIFFERENTES ETAPES POUR LOUER ET GERER UN BIEN

ESTIMATION LOCATIVE

- Etat général (vérification électrique, plomberie...)
- Diagnostic technique (certificat de superficie, DPE, amiante, plomb, ERNT)
- Estimation de la valeur locative
- Etude du relevé annuel de charges

LE MANDAT DE LOCATION

- Mandat de mise en location
- Publicités (vitrine, internet, panneau...)
- Visites
- Constitution des dossiers candidats locataires
- Etude des documents demandés aux candidats locataires

LA GARANTIE DES LOYERS IMPAYES

- Saisie du dossier locataire
- Obtention/refus de l'agrément

REDACTION DU BAIL

ETAT DES LIEUX D'ENTREE ET DE SORTIE

TARIF

- 10€ m2 pour la visite, la constitution du dossier et le bail
- 3€ m2 pour l'état des lieux